



Réseau BioÉnergie Québec

*Déclaration du 8 décembre 2017 en faveur de la bioénergie,
un pilier énergétique pour atteindre les objectifs climatiques québécois*

1. Situation actuelle

Le Québec s'est doté d'objectifs climatiques ambitieux pour 2030 puis 2050. Afin de les atteindre, l'électricité et le gaz naturel fossile font figure de piliers énergétiques dans la Politique Énergétique 2030. Ces sources d'énergie sont connues et offrent un réel potentiel dans beaucoup de cas.

Cependant, pour décarboniser les transports et les grands émetteurs de gaz à effet de serre – GES – (notamment les sites miniers et industriels ou les procédés énergivores, dont plusieurs sont situés sur le territoire du Plan Nord), l'électricité et le gaz naturel fossile ont leurs limites.

Ces énergies nécessitent de renouveler des flottes entières et de créer de nouvelles infrastructures de distribution, ce qui n'est pas nécessairement en accord avec les cycles d'investissement. La densité énergétique des piles est encore bien en-deçà de celle des hydrocarbures. Par ailleurs, étirer les réseaux de gaz naturel ou d'électricité vers les grands émetteurs de GES en régions éloignées nécessite le financement d'importantes nouvelles infrastructures de transport d'énergie.

La difficulté d'atteindre les objectifs du Plan d'Action 2013-2020 sur les changements climatiques illustre bien l'ampleur et l'urgence de la transition énergétique à opérer, d'où l'idée de développer rapidement la bioénergie.



2. Un pilier à consolider

La Politique Énergétique 2030 reconnaît le rôle de la bioénergie et propose d'en augmenter la production de 50%. Son Plan d'Action 2017-2020 définit les obligations d'utilisation de contenus renouvelables dans les carburants, correspondant à 300 millions de litres par an (MI/an) d'éthanol et 100 MI/an de biodiesel en 2020.

Dans une perspective d'autosuffisance durable et de développement économique, le Réseau BioÉnergie Québec (BEQ) croit que la bioénergie (biocombustibles solides, liquides, gazeux) consommée ici devraient être issue d'une chaîne de valeur située principalement au Québec, créant des emplois et revitalisant ses régions ressources. **Voilà donc pourquoi nous croyons qu'il est nécessaire que le développement de la bioénergie soit reconnu comme l'une des priorités dans le plan directeur de TEQ.**



3. Opportunités et ampleur de la tâche à accomplir

Dans sa *Technology Roadmap - Biofuels for Transport* (2011), l'Agence Internationale de l'Énergie estime que 27% des carburants de transport consommés dans le monde pourraient provenir de la biomasse en 2050. Dans le contexte du Québec, couper ainsi la consommation de pétrole en transports réduirait les émissions de GES de **10 Mt éq. CO₂/an, l'équivalent d'environ la moitié des objectifs québécois de réduction de GES pour 2030.**

Selon l'IRÉC (mars 2017), substituer une partie de la consommation de pétrole par des bioénergies, à hauteur de 20% d'éthanol et de 10% de biodiesel, tout en appliquant des mesures d'efficacité énergétique et d'électrification des transports, **pourrait créer 17 000 emplois et réinjecter 1,3 milliard de dollars dans l'économie québécoise en 2030.**

De beaux projets de bioénergie sont en vue, tels que ceux prévus à Varennes (jusqu'à 300 Ml/an d'éthanol) et à La Tuque (plus de 200 Ml/an de biodiesel). Mais devant l'ampleur de la consommation québécoise de produits pétroliers (8 200 Ml/an d'essence et 3 200 Ml/an de diesel), il faudrait au moins une douzaine de projets semblables pour freiner nos émissions. Quels enjeux empêchent le développement rapide de cette filière?

4. Obstacles et solutions au développement de la bioénergie

Comme l'a démontré le sondage mené par TEQ pour les priorités 2018-2023 en R et D, Démonstration et Commercialisation en transition énergétique, il est important de soutenir le développement de la bioénergie, en particulier celui des carburants renouvelables. Voici les obstacles et des pistes de solutions :

Prix du pétrole trop bas	Obstacles de marché
Prix du carbone trop bas	Solution : Politiques Publiques
Perception d'un risque technologique élevé et d'une rentabilité incertaine	Obstacles à l'investissement Solution : Vitrines technologiques
Approvisionnement en ressources de biomasse	Obstacles techniques
Technologies industrielles fiables	Solution : Plan d'innovation
Main d'œuvre qualifiée disponible dans toutes les régions afin de piloter les nouvelles infrastructures	Obstacles de ressources humaines Solution : Développement du talent
Perception mitigée de la bioénergie mais désir de protéger l'environnement et de créer des emplois	Obstacles d'opinion publique Solution : Communication et conscientisation







Le Gouvernement du Québec a agi pour mitiger les obstacles de marché : l'obligation d'augmenter la proportion de biocarburants consommés (via l'élaboration d'un règlement exigeant un contenu renouvelable minimal tel qu'évoqué au point 2) et le développement du marché du carbone sont d'excellents points de départ.

Comment coordonner les actions nécessaires à la résolution des 4 autres obstacles?

La solution aux autres obstacles s'articule autour de **vitrines technologiques**, des projets techno-économiques multi-annuels touchant tous les acteurs d'une chaîne de valeur et ayant pour mission d'assurer la rentabilité des divers aspects d'une installation/projet novateur, ouvrant ainsi la voie à des investissements. Les vitrines démontreront que la bioénergie est apte à devenir un pilier énergétique de la décarbonisation, ce qui **répondra aux craintes des investisseurs**. Le succès de ces vitrines dépend du soutien technique intégré dans le **plan d'innovation**, d'un programme de **développement du talent** ainsi que d'une **perception favorable du public**.



Appel au développement de la bioénergie pour

-  Aider le Gouvernement du Québec à atteindre ses objectifs climatiques pour 2030 et 2050 et ceux de sa Politique Énergétique
-  Créer des emplois inclusifs et de niveaux de qualification variés dans toutes les régions du Québec
-  Démarrer rapidement la décarbonisation des transports lourds, de concert avec les mesures d'efficacité énergétique et d'électrification
-  Remplacer les énergies fossiles par la bioénergie chez les grands émetteurs de GES tels que les sites miniers et industriels. On rend plus durables les projets majeurs pour stimuler l'économie québécoise tels que le Plan Nord en y intégrant l'utilisation de bioénergie provenant par exemple des résidus québécois
-  Assurer l'acceptabilité sociale de la transition énergétique
-  Faire du Québec un chef de file global en technologies de bioénergie et de réduction d'émissions de GES

Nous croyons qu'il est nécessaire que le développement de la bioénergie soit reconnu comme priorité dans le plan directeur de TEQ. Pour remplir cette priorité, notre réseau a élaboré des pistes de solutions que nous serons heureux de partager avec TEQ.

En plus des membres du Réseau BioFuelNet Canada, de niveau universitaire, les représentants de ces institutions de niveau collégial soutiennent également cette déclaration :

CÉPROCQ

Yacine Boumghar, directeur

CNETE

Nancy Déziel, directrice générale

Innofibre

Mario Parenteau, directeur

BioÉnergie Québec, une initiative du Réseau BioFuelNet
Montréal, le 8 décembre 2017

www.biofuelnet.ca

Guillaume.Perron-Piche@biofuelnet.ca